

ACTIVITÉ 2.1 : Quels sont vos droits au Canada?

Les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux au Canada?

ÉNONCÉ	VRAI OU FAUX
Tout.e citoyen.ne, âgé.e de 14 ans et plus, peut voter à une élection.	
Les citoyen.ne.s peuvent communiquer avec le gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix.	
J'ai le droit de dire tout ce que je veux, même si ça cause du tort à une autre personne.	
Les citoyen.ne.s sont libres de déménager dans toute autre province au Canada pour trouver un nouvel emploi.	
Si je commets un crime, je devrai attendre longtemps avant de subir mon procès.	
Les citoyen.ne.s peuvent se voir refuser un emploi s'ils appartiennent à certains groupes ethniques.	
J'ai le droit de manifester, de tenir des pancartes et de faire du bruit afin de défendre un enjeu qui me tient à cœur.	
J'ai le droit d'aller à n'importe quelle école, peu importe la langue que je parle et la langue de l'école.	
Les médias peuvent rapporter tout ce qui se passe au Canada.	
Si je suis accusé.e d'un crime, je suis présumé.e innocent.e jusqu'à ce que l'on prouve le contraire.	